

OBJET : Jours fériés légaux année 2018 et changement d'heure.

1 La liste de jours fériés pour 2018 à compter de la publication de la présente circulaire d'information aéronautique est la suivante :

Lundi 1^{er} janvier 2018
Lundi 2 avril 2018
Mardi 1^{er} mai 2018
Mardi 8 mai 2018
Jeudi 10 mai 2018
Lundi 21 mai 2018
Samedi 14 juillet 2018
Mercredi 15 août 2018
Jeudi 1^{er} novembre 2018
Dimanche 11 novembre 2018
Mardi 25 décembre 2018
(Mardi 1^{er} janvier 2019)

2 Conformément aux textes réglementaires en vigueur en métropole, les organismes de l'aviation civile adopteront l'heure légale suivante :

- à compter du 25 mars 2018 à 01H00 UTC, l'heure légale d'été sera :
Heure UTC + 2 Heures.
- à compter du 28 octobre 2018 à 01H00 UTC, l'heure légale d'hiver sera :
Heure UTC + 1 Heure.